

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 03/05/2019

Vote des subventions 2019

| | |
|----------------------------------|---------------------------|
| - Amicale laïque | 500 € |
| - Voyages éducatifs scolaires | 50 €/élève/année scolaire |
| - Ar Re Yaouank Gwechall | 150 € |
| - Société de Chasse « La Diane » | 60 € |
| - Association de Gymnastique | 150 € |
| - Amicale Employés communaux | 80 € |
| - Chemins et Patrimoine | 110 € |
| - RASED | 50 € |
| - Anciens Combattants | 150 € |

Une subvention exceptionnelle de 700 € a été octroyée à l'ADMR pour 2019 pour aider la structure face à un déficit important. Les élus souhaitent pouvoir maintenir les services à domicile sur le territoire.

Unanimité.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Morlaix Communauté tenant lieu de Programme Local de l'Habitat - Avis de la commune sur le projet arrêté

Le Maire a présenté le document final déterminant pour les 10 ans à venir, le développement et la protection de la commune. Le PLUiH concerne tous les aspects en matière d'aménagement de l'espace, en tenant en compte de la population sur la commune, et en privilégiant la réhabilitation de l'habitant ancien plutôt que de nouvelles constructions, protéger l'agriculture et promouvoir le tourisme etc...

Les conseillers ont émis un avis favorable. Mais cependant des observations y ont été apportées :

- Des zones à Kergariou et à Ker ar Groas ont été classées en « zone Naturelle » : les élus souhaiteraient les déclasser.
- Dans le Bourg, il y a 2 zones de constructions possibles : une zone pour les constructions à court terme (zone 1 AUH) et une pour celles à moyen et plus long terme (zone 2 AUH). Les élus souhaiteraient que les personnes intéressées par la construction en zone 2 AUH puissent pouvoir le faire sans contrainte, même s'il reste des terrains disponibles en zone 1 AUH.
- Le PLUiH prévoit que la construction d'un logement pour un agriculteur ne doit pas dépasser les 50 mètres de son exploitation et 100 mètres si un problème technique est justifié. Les élus demandent à ce que cette distance soit de minimum 150 mètres, même s'il n'y aurait

pas de problème technique.

Une enquête publique pour ce dossier aura lieu entre mi août et fin septembre 2019.

Unanimité

Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2019

Un dossier a été déposé auprès de la Préfecture pour le projet de déconstruction de l'ancien « garage Rolland » et de la maison attenante, pour l'aménagement d'un parking en centre bourg. L'estimation des travaux s'élève à 136 874.40 € HT.

Unanimité

Participation à l'école :

Accord à l'unanimité pour demander à la commune de Lannéanou de participer financièrement aux frais de fonctionnement de l'école. Le montant a été estimé à 600 euros par enfants pour l'année scolaire 2017-2018. Il y a 4 enfants de la commune de Lannéanou concernés.

CESSION D'UNE PORTION DE TERRAIN A KERMADIOU A LA COMMUNE

Une demande de cession d'une portion de terrain à Kermadiou a été reçue en mairie. Accord à l'unanimité pour que cette portion de voie soit intégrée au domaine public, à titre gratuit. Les frais d'acte et de géomètre étant à la charge de la commune.

ALSH 2019

Le centre de loisirs ouvrira ses portes du 8 Juillet au 26 juillet 2019 pour accueillir les enfants âgés de 3 à 12 ans.

| QUOTIENT | Botsorhelois ou scolarisés à Skol An Avel | Extérieurs |
|------------|---|------------|
| <400 | 4€/jour | 6€/jour |
| <650 | 6€/jour | 8€/jour |
| <800 | 7,5€/jour | 9,5€/jour |
| <1050 | 9,5€/jour | 10,5€/jour |
| <1260 | 10,5€/jour | 12,5€/jour |
| <1680 | 11,5€/jour | 13,5€/jour |
| > ou =1680 | 12€/jour | 14€/jour |

Inscription pour le 14 juin 2019.

NB : Recherche d'un stagiaire BAFA. Gratification de 100 euros par semaine s'il donne entière satisfaction.

DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET COMMUNE

Une décision modificative doit être prise pour le budget commune : ajustement de crédit de 1000 €.

Unanimité

Projet de travaux de sécurisation et de limitation de vitesse sur la route du Quinquis

De nombreuses plaintes et remarques sont régulièrement faites en mairie concernant la vitesse excessive sur la route et du Quinquis.

Des travaux de sécurisation consistant en la création d'une zone limitée à 50 km/h vont être bientôt effectués.

Unanimité

Travaux de restauration du lavoir

Une réfection du « bâtiment » est nécessaire pour sa conservation. Des travaux de maçonnerie, de charpente et de couverture doivent être effectués.

Le coût des travaux est estimé à 20 190 euros TTC. Des subventions vont être demandées.

Questions diverses :

- Voirie 2019 : Routes de Kerlouerien, Tromolouarn, Keriven , Ty Nevez et Kermadiou.
- ADESS : les boites à idées toujours en place. Dépôt des questionnaires jusqu'à fin mai.
- Vitesse excessive rue de Ker Izella malgré les aménagements récents. Les élus réfléchissent à un aménagement supplémentaire. Des essais vont être mis en place pour savoir ce qui conviendrait le mieux pour cette portion de voie communale.